

		Montants en Euros	
<b>FRAIS D'ETUDE DE DOSSIER (nouveaux inscrits)</b>			510,0
<b>MATERNELLE</b>	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (2)		400,0
	(PS) Petite Section, (MS) Moyenne Section, (GS) Grande Section - Matinées	1630,0	4890,0
	(PS) Petite Section, (MS) Moyenne Section, (GS) Grande Section - Journées complètes	1930,0	5790,0
	Option ANGLAIS "intensif / bilingue" .....+4h / semaine	380,0	1140,0
<b>PRIMAIRE</b>	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (2)		420,0
	12ème	1980,0	5940,0
	11ème, 10ème	1990,0	5970,0
	12ème, 11ème : Option ANGLAIS "intensif / bilingue" .....+4h / semaine	380,0	1140,0
	9ème, 8ème, 7ème	2170,0	6510,0
	10ème, 9ème, 8ème, 7ème : Option ANGLAIS "intensif / bilingue" .....+2h / semaine	190,0	570,0
	9ème, 8ème, 7ème : Option CHINOIS .....+2h / semaine	190,0	570,0
	7ème : CAMBRIDGE CERTIFICATE : Inscription aux examens obligatoires du British Council		Inclus dans la scolarité
<b>COLLEGE</b>	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (2)		540,0
	6ème, 5ème	2170,0	6510,0
	4ème, 3ème	2420,0	7260,0
	Option Européenne pour la 4ème et la 3ème (2h / semaine)	380,0	1140,0
	Voyage pédagogique annuel obligatoire (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)		selon destination
<b>Collège Hattemer Bilingue &gt;</b>	6ème bilingue et 5ème bilingue .....séjour linguistique obligatoire en Angleterre inclus	3310,0	9930,0
	4ème bilingue et 3ème bilingue.....séjour linguistique obligatoire en Angleterre inclus	3390,0	10170,0
	CAMBRIDGE CERTIFICATE : Inscription aux examens obligatoires du British Council		Inclus dans la scolarité
<b>LYCEE</b>	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (2)		780,0
	2nde	2770,0	8310,0
	1ères séries générales S, ES, L	2830,0	8490,0
	Terminales séries générales et pilotes S, ES, L	2940,0	8820,0
	Option Européenne pour la 2nde, 1ère et Terminale (2h / semaine)	380,0	1140,0
<b>Lycée Hattemer Bilingue &gt;</b>	2nde Pilote Bilingue .....séjour linguistique obligatoire en Angleterre inclus	3580,0	10740,0
	(IB) Baccalauréat International		En cours de mise en place
	2ndes : STD2A (design et arts appliqués) et STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	2770,0	8310,0
	1ère STD2A et STMG	2830,0	8490,0
	Terminale STD2A et STMG	2940,0	8820,0
	Voyage pédagogique annuel obligatoire (2nde et 1ère)		selon destination
	CAMBRIDGE CERTIFICATE : Inscription aux examens obligatoires du British Council		Inclus dans la scolarité

**PRINCIPALES OPTIONS et FRAIS FACULTATIFS** **Trimestre** **Année**

		Montants en Euros	
<b>MATERNELLE</b>	Garderie (17h à 18h - 4h/sem.)	380,0	1140,0
	HATTEMER Découvertes pour Maternelles et Primaires pendant vacances scolaires - 9h - 17h hors fériés (3)		750,0 par semaine
<b>PRIMAIRE</b>	12ème : garderie (17h - 18h - 4h/sem)	380,0	1140,0
	Etudes dirigées du soir (17h-18h - 4h/sem)	380,0	1140,0
<b>COLLEGE</b>	Etudes dirigées du soir (17h-18h - 4h/sem)	380,0	1140,0
	Langue vivante additionnelle à partir de la 6ème : 1h / semaine	195,0	585,0
	Module "approfondissement et remise à niveau" : 1h / semaine /matière	195,0	585,0
<b>LYCEE</b>	Cours de Méthodologie		Inclus dans la scolarité
	Etudes dirigées du soir		Inclus dans la scolarité
	Module "approfondissement et remise à niveau" : 1h / semaine /matière	195,0	585,0
	Option facultative Baccalauréat (dès la 1ère) : Musique, Audiovisuel, Théâtre : 1h/semaine	195,0	585,0
<b>COURS PARTICULIERS</b>	Primaire : 1h de cours. Validation du Responsable pédagogique obligatoire.		55,0 / heure
	Secondaire : 1h de cours. Validation du Responsable pédagogique obligatoire.		75,0 / heure
<b>STAGES INTENSIFS (3)</b>	Stages de pré-rentree Primaire (15h / semaine)		Selon programme
	Stages Intensif en Anglais pour le Primaire - vacances scolaires (10h / semaine)		
	Stages Intensifs Secondaire en Anglais Oral - vacances scolaires (10h / semaine)		
	Stages de pré-rentree Secondaire (10h / matière / semaine), choix parmi plusieurs matières		} 280,0 / semaine / matière
	Stages Intensifs Secondaire - vacances scolaires (10h / matière / semaine), choix parmi plusieurs matières		
<b>RESTAURATION</b>	Demi-pension : .....4 jours	472,0	1416,0
	Demi-pension : .....5 jours	590,0	1770,0
	"Lunch-box" : .....5 jours	410,0	1230,0
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES (4)</b>	Activités et Ateliers Hattemer : Ecriture, Théâtre, Cinéma, Investissement, Echec, Judo, Coding, ...		430,0
	"Les Mercredis Culturels Hattemer "(Visites culturelles avec conférencière de l'Ecole du Louvre)		430,0
	Voyages hors cursus pédagogique		Selon programme annuel
	<b>Ecole de musique Hattemer "Le Petit Conservatoire Hattemer"</b>		
	- Maternelles MS/GS > 12ème : éveil musical (45')+ initiation instruments (cours particuliers de 15')		530,0
	- A partir de la 11ème : Cours particulier instrument (30') :+ formation musicale (1h)		1340,0
	- A partir de la 11ème : chorale (1h)		430,0
	.....Tarifs pour élèves extérieurs : cours particuliers de 30' instrument		25,0 pour 30'
	.....Tarifs pour élèves extérieurs : cours particuliers de 1h instrument		38,0 pour 1h

**SCOLARITES à HORAIRES AMENAGES** **Trimestre** **Année**

		Montants en Euros	
<b>FRAIS D'ETUDE DE DOSSIER (nouveaux inscrits)</b>			510,0
<b>Note importante : la scolarité aménagée ne se met en place qu'après validation pédagogique par la Direction.</b>			
<b>PRIMAIRE</b>	Participation au "Grand cours" hebdomadaire (1h30 par semaine)	350,0	1050,0
<b>PRIMAIRE et SECONDAIRE</b>	Entre 9 heures et 16 heures de cours / semaine		75% des frais de scolarité
	Moins de 9 heures de cours / semaine		50% des frais de scolarité

Facturation selon la découpe de l'année 2017/2018 suivante : [ Trimestre 1 : du .... Septembre au ..... Décembre / Trimestre 2 : du .... Au .... / Trimestre 3 : du ..... Au ..... ]

- (1) Hors Voyages scolaires obligatoires, notés : selon les niveaux : entre 1 et 3 voyages pédagogiques obligatoires sont prévus durant l'année, en sus de la scolarité.
- (2) Frais d'inscription ou de réinscriptions pour garantir la place de l'élève correspondant au premier versement en sus des frais de scolarité.
- (3) Effectif minimum : groupes de 8 inscrits.
- (4) La liste de ces activités est non exhaustive. Les activités sont dépendantes d'un effectif minimum inscrit.